

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Courcoing

BUREAUX: ROUBAIX 1351-17
43, rue de la Gare, 45

TOURCOING 13-65
3, rue Fédérale Lefebvre

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

CHAMPIONNATS

L'on ne peut que se féliciter de la vogue que connaît le sport depuis quelques années, encore que l'on puisse en même temps regretter que cette vogue, tendant à donner au sport un caractère spectaculaire, conduise à une spécialisation trop étroite d'hommes orientés vers les championnats.

Ce regret, je l'ai d'ailleurs entendu exprimer par un sportif émérite, M. le Docteur Dufre qui, dans une allocution prononcée à Lille, au cours d'une assemblée de l'Association des Sociétés de Gymnastique du Nord de la France, faisait remarquer qu'à l'heure où il parlait dix mille personnes étaient réunies au stade pour regarder jouer deux équipes de football. « Je préférerais, dit l'orateur, pouvoir constater que vingt-deux hommes sont en ce moment occupés à regarder dix mille personnes se livrer dans le stade à la culture physique ».

On peut, sans aucun doute, se rallier à cette préférence, tout en reconnaissant que la pratique actuelle du sport, si elle n'a pas les résultats généraux qu'on se serait en droit d'en attendre, a cependant le grand mérite de susciter des enthousiasmes qui sont les puissants facteurs d'une évolution inévitable de l'éducation populaire.

Mais il ne faut pas aller trop loin et dépasser les limites du raisonnable, ce qui ne manque pas d'arriver quand on se met à instituer des championnats pour des exercices que l'on ne pourrait qualifier de sportifs qu'avec une excessive bonne volonté. C'est ainsi que certains industriels ont cru devoir organiser des « Marathons de la dans ».

« Infortuné soldat de Marathon ! Lorsque tu vins tomber sur l'agora d'Athènes avec juste assez de souffle pour annoncer, avant d'expirer, que Milhade avait sauvé la patrie en écrasant les Perses qui foudroyaient déjà le sol de l'Attique, tu étais loin de penser que ton exploit servirait d'enseignement, vingt cinq siècles plus tard, aux exhibitions forcées de « rumbas », « tangos », et « fox trotts » décalqués sur des rythmes de musique nègre !



Le fin du fin, ça n'est pas de danser avec élégance et légèreté...

N'empêche que, spéculant sur le goût du jour pour les performances, on met à la même sauce l'art de la danse et la course à pied. Le fin du fin, ça n'est pas de danser avec élégance et légèreté ; c'est de danser le plus longtemps possible, de danser jusqu'à ce que les victissimes, couvertes de sueur, le fauce col en accordéon et les semelles éculées, sombrent dans l'abrutissement, pareilles aux devineuses tourneuses qui eux, ont du moins l'excuse du fanatisme.

Il faut reconnaître heureusement que le public ne manifeste pas pour ces « championnats » un enthousiasme prononcé et un imprésario de Nancy vient d'en faire l'expérience. Il avait, lui aussi, organisé un Marathon de la Danse, qui ne remporta d'abord qu'un médiocre succès. Pourtant, vers la fin de cette compétition, un assez grand nombre de personnes se dirigèrent vers l'établissement curieux de voir l'état dans lequel se trouveraient les concurrents. Ce que voyant, le manager augmenta le prix de l'entrée. Ce fut à ce moment que l'on assista à une épreuve vraiment sportive : dans un rush impressionnant la foule enfonça la porte, culbuta les barrières et l'imprésario qui se tenait derrière. Dans la salle, le match de danse se mua instantanément en match de boxe ; les danseurs furent, en un seul round, mis irrémédiablement « knocked-out », par une pluie de directs et uppercuts. Ce fut ensuite une séance de poids : les entraîneurs se mirent à jongler avec le matériel ; banjos et saxophones chassés et banes ne résistèrent pas longtemps à ce jeu. Ils étaient réduits en miettes quand la police qu'on avait appelée pénétra à son tour dans le ring. Alors, changement de décor : après les poids de fer la lutte ; une séance de pancrace et, de catch-as-catch-can s'organisa en-

LES PRODIGIEUSES EXCENTRICITÉS DU DIRECTEUR-CAISSIER DE LA COOPÉRATIVE DE RECONSTITUTION DE SAINT-AMAND



EN HAUT, à gauche : Eugène DRUON (photo Dominot). À droite : L'Hôtel de Ville de SAINT-AMAND où Druon avait son bureau. — EN BAS, à gauche : La bourgeoise habitation du directeur rue Gambetta. À droite : Le patronage de la rue de Morillon, une des œuvres que Druon combla de bienfaits.

On a appris hier matin, avec stupéfaction à Saint-Amand, la nouvelle de l'arrestation du directeur-caissier de la Coopérative de reconstruction Eugène Druon.

Notre journal apportait, sur l'affaire qui venait de se dérouler, des renseignements inédits, sensationnels.

On sait qu'Eugène Druon, âgé de 39 ans, directeur de la Coopérative de Reconstruction depuis 14 ans, s'est présenté vendredi matin au commissariat de police de Valenciennes, pour se mettre à la disposition de la justice. Il avait été depuis quatre ans, il avait volé à la caisse une somme de près d'un million, qu'il avait dilapidée.

« Nous avons tenu, au cours d'une enquête menée dans la soirée de vendredi, à recueillir sur cet événement les déclarations de M. Couzeaux, maire de Saint-Amand, et, en cette qualité, président de la Coopérative, d'une part ; de Mme Druon, épouse de l'inculpé, d'autre part.

Nous ne reviendrons sur ces interviews que pour rappeler qu'au lendemain de son mariage, il y a dix ans, Druon confina à sa femme qu'il avait fait un emprunt à la caisse. C'était le péché de jeunesse sur lequel Mme Druon passa l'éponge, car l'homme paraissait devoir s'asseoir, être bon époux et bon père de famille.

Pour combler ce trou dans les finances de la Coopérative, les époux Druon s'empressèrent de vendre quelques-uns des immeubles qu'ils possédaient.

Depuis ce temps, Eugène Druon devant les siens n'avait jamais fait allusion à la situation dans laquelle il se trouvait, c'est-à-dire acculé au déshonneur le jour où l'on exigeait des comptes précis.

Les siens, comme tout Saint-Amand, furent surpris par le coup de théâtre inattendu, imprévisible.

La confiance

On s'évertue en vain à savoir, à Saint-Amand, comment Druon a pu détourner, sans être surpris, une somme aussi considérable que le jour où il les a avouées.

Nous avons donné, hier, à ce sujet des précisions.

Ce qu'il convient de signaler, c'est que Druon bénéficiait dans la ville d'une confiance illimitée. « On ne prête qu'aux riches », dit souvent qu'on ne prête qu'aux riches, Druon se donnant par ses prodiges les allures d'un Crépuscule, aurait pu trouver crédit parmi toutes ses connaissances. Tous ceux qu'il aurait voulu solliciter à Saint-Amand, lui auraient avancé des fonds. Il s'est contenté de puiser dans la caisse confiée à ses soins.

Des vérifications ont été faites pour établir exactement le montant des sommes qu'il s'est appropriées. Il a avoué près d'un million. Or, il ne devait y avoir en caisse, pour le compte de la Coopérative, Resté-A-l'argent dans le coffre ? On ne sait, car il est solidement verrouillé.

Druon a dit qu'il avait tout dilapidé. A Saint-Amand, il persiste à son égard une telle confiance, qu'il y a des gens persuadés que l'ouverture du coffre amènera des surprises, que l'on y retrouvera l'argent, sinon en totalité, du moins en grosse partie.

Il y a des Amandinois qui le fréquentent et connaissent ses excentricités, qui apprenant vendredi soir qu'il était constitué prisonnier, s'écrièrent en souriant :

« Les spectateurs et les agents qui finiront par remporter le championnat. »

Tout est bien qui finit bien, puisque, en somme, dans cette journée, le sport a eu largement son compte, et qu'une sérieuse leçon a été donnée à ceux qui, dépassant la mesure, prétendent établir des records à propos de tout : record d'endurance pour les pianistes ; championnat des buveurs de café chaud ; championnat des mangeurs d'œufs cuits durs ; record de longueur de barbe ; championnat de polissage des rails au papier de verre, etc., etc.

Parce que si ça devait continuer, il serait urgent de penser sérieusement à constituer cette association résolument sportive dont un humoriste proposait naguère la création sous le sigle : L. F. L. R. D. C. D. F. A. G. Q. R. P., qu'il faut traduire : « Ligue pour la Récupération des Coupes de pied au », qui se perdent.

E. VERMEESCH.

LE CONSEIL DES MINISTRES a pris d'importantes décisions

Le Conseil d'Etat, la Sûreté Générale, les Conseils de Préfecture et l'Administration préfectorale vont être réorganisés et leurs rouages simplifiés.

D'AUTRES DÉCRETS-LOIS RÉALISENT DE NOUVELLES ÉCONOMIES

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Henry Chéron, garde des sceaux, et M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, ont soumis à la signature du président de la République, le projet de loi modifiant divers articles de la loi du 7 juillet 1933, afin de faciliter l'administration de la justice.

La réorganisation du Conseil d'Etat
Le président du Conseil, le garde des sceaux et le ministre des Finances ont fait signer trois décrets relatifs au Conseil d'Etat. Le premier réduit les effectifs dans un but d'économies. Le deuxième prévoit des admissions à la retraite. Le troisième a pour objet de faciliter les concours.

Le voyage de M. Barthou
M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a exposé devant le Conseil les résultats politiques du voyage qu'il a accompli en Pologne et en Tchécoslovaquie. A cette occasion, envisage les divers aspects de la situation extérieure. Le ministre des Affaires étrangères a fait approuver par le Conseil son intention de distribuer aux Chambres, dès leur rentrée, des documents relatifs aux récentes négociations sur la question du désarmement.

Les réformes du ministère de l'Intérieur
M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a soumis à la signature du



MM. SARRAUT et DOUMERGUE sortant de l'Élysée après la réunion du Conseil des Ministres.

Ces décisions seront suivies, dans quelques jours, d'un décret sur la réorganisation du Conseil d'Etat.

Mesures concernant l'Alsace-Lorraine

Le garde des sceaux chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine, et le ministre des Finances, ont fait signer un décret relatif aux pensions et allocations du cadre local d'Alsace et de Lorraine. Ils ont également soumis à la signature du chef de l'Etat un décret rétablissant l'équilibre du budget de l'Institut d'assurances sociales validité-vieillesse d'Alsace et de Lorraine à l'aide de diverses mesures et sans accroissement de la subvention de l'Etat.

président de la République un ensemble de décrets portant :

- 1° Réorganisation de la Sûreté générale ;
- 2° Suppression d'emplois et nouvel aménagement des cadres de l'administration préfectorale ;
- 3° Réorganisation des conseils de préfecture et extension de leurs attributions juridictionnelles ;
- 4° Suppression d'emplois dans le corps de l'inspection générale des services administratifs et le personnel des journaux officiels.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE GRAND CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE A DÉBUTÉ, HIER, AU BOIS DE LA DEULE



Le Grand Concours Hippique de Lille a débuté hier sur la piste du Bois de la Deule. Malgré le temps inclement, un nombre important de concurrents fit valoir des qualités équestres mises à l'épreuve par une série d'exercices fort intéressants et gracieux ainsi qu'en témoigne le joli saut du cheval « Eclectus », monté par Mlle MOREAU.

(Lire le compte rendu de cette manifestation en rubrique « Sports »).

LA CÉRÉMONIE FRANCO-BELGE DU 10 MAI AU MUR DES FUSILLÉS A TOURNAI

C'est jeudi prochain, 10 Mai, que se déroulera à Tournai la grande et solennelle manifestation officielle Franco-Belge, commémorant la fin tragique des huit français fusillés par les Allemands dans le cours de l'année 1917.

Devant le mur de la Citadelle, situé à l'extrémité de la Caserne du 3^e Chasseurs et devant la plaque de l'ancien poste et inaugurée en 1919 sur l'initiative de « Cercle Amical français », la route des « huit » combattants belges et français viendra s'élancer. En outre

Luzy, conseiller interdépartemental de Préfecture.
Au pied du mur des fusillés, que le cortège atteindra vers 16 heures, après les sonneries réglementaires et une audition par une chorale de Tournai, quatre discours seront également prononcés : par le Colonel LOZET, ancien ministre des Travaux Publics ; par M. Carton, ancien étape de guerre ; M. Léon Delcart, député-maire de Nomain ; M. Raai, secrétaire général de la Manifestation du « Souvenir ».



Le mur des Fusillés qui, sur l'initiative de M. le Colonel LOZET, du 3^e Chasseurs Belges, vient de recevoir une toilette spéciale de verdure et de fleurs ainsi qu'une inscription en lettres de bronze. (Ph. Messiaen).

des hautes personnalités militaires belges et françaises qui assisteront à la cérémonie en tête des troupes belges et de la Musique du 43^e R. I. de Lille, on constatera la présence de MM. Luzy, conseiller interdépartemental de Préfecture, qui représentera MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ; Hayez et Roussel, sénateurs ; Deligne, ancien ministre des Travaux Publics ; Léon Delcart, Victor Desprez, Parmentier, Coustel, Des Rotours, députés du Nord ; De Diebach, député du Pas-de-Calais. Partant de la gare de Tournai à 13 h. 30, le cortège parcourra les artères de la Cité en s'arrêtant devant les quatre monuments commémoratifs au pied desquels des gerbes de fleurs seront déposées.

Au cours du défilé, les autorités, les familles de fusillés et les présidents des sociétés seront reçus à la Maison Communale où deux discours seront prononcés : l'un par l'échevin l'autre par M.

On nous prie, d'autre part, de rappeler que la Compagnie du Nord a accordé une réduction de 50 % sur les billets pour les trains quittant Lille à 9 h. 10, 11 h. 5, et midi, quittant Orchies à 9 h. 21 et 12 h. 41. Le retour par Tournai lieu par les trains quittant Tournai à 17 h. 5, 18 h. 51 et 20 h. 30 pour Lille, à 16 h. 55 et 19 h. 11 pour Orchies.

TRAGIQUE ACCIDENT DANS UNE ÉCOLE ALLEMANDE

Un plafond s'effondra, tuant l'instituteur et cinq de ses élèves

Un terrible accident s'est produit samedi matin à l'école de Winterbach, près de Stuttgart. Il a coûté la vie à un instituteur et cinq écoliers. On ne connaît pas encore le nombre exact des blessés, épouvantés, se sont enfuis dans toutes les directions.

LE GRAVE PROBLÈME DE LA CRISE CHARBONNIÈRE

Les Syndicats des Mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais demandent une entrevue à M. Doumergue

Président du Conseil
Devant la situation de plus en plus critique des ouvriers mineurs de notre région, la Fédération Régionale des Syndicats des Mineurs des Bassins d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, a demandé par l'entremise de son président, M. Alfred MAES, député-maire de Lens, qu'une délégation des mineurs soit reçue par M. DOUMERGUE, président du Conseil des Ministres.

Elle demande que cette entrevue ait lieu en présence de MM. HERRIOT et TARDIEU.

GRAVES INONDATIONS DANS LES FLANDRES



Des quantités énormes d'eau sont tombées ces jours derniers sur la région des Flandres où toutes les parties basses sont inondées. Depuis 1834, on n'avait jamais enregistré une telle chute de pluie. Toutes les stations de pompage des waterings fonctionnent à plein rendement, jour et nuit, sans pouvoir suffire à l'évacuation des eaux. Si les pluies devaient continuer, la situation deviendrait critique. Nos photos montrent : EN HAUT : Un champ complètement inondé. — EN BAS, à droite : La puissante station de pompage de Tielser à DUNKERQUE, qui tourne à plein rendement, aidée par les petites stations de campagne comme celle des Moères que l'on voit à gauche.